

DIU Cytogénétique Médicale

SCIENCES, TECHNOLOGIES, SANTÉ

Présentation

Référence formation (à rappeler dans toute correspondance) : DIM581

Responsable(s) pédagogique : Prs Valérie Malan et Anne-Claude Tabet

Forme de l'enseignement : hybride

Universités partenaires : Sorbonne Université, Université Clermont-Auvergne, Université Lyon I

Pour vous inscrire, déposez votre candidature sur C@nditOnLine

OBJECTIFS

Avec la réforme du 3e cycle des études médicales et la disparition du DESC de cytogénétique humaine, l'organisation d'un enseignement au plan national de cytogénétique médicale s'impose.

La mise en place de ce DIU est destinée à répondre à cet impératif. Il s'inscrit également dans le cadre des formations du plan France Médecine Génomique 2025.

COMPÉTENCES VISÉES

Le DIU constitue un des éléments pris en compte pour l'obtention de l'agrément ministériel pour la pratique de la cytogénétique.

Programme

ORGANISATION

Référence formation : DIM581

Volume horaire : 134 heures, dont 112 heures de cours magistraux en distanciel synchrone, 2 heures de QCM et 20 heures de cas pratiques

Calendrier : début de formation : 07/02/2022 - fin de formation : 17/06/2022

Rythme : 1 semaine par mois soit, 5 semaines de formations à temps plein, 4 à distance synchrone et 1 en présentiel à Paris

Lieu : Université de Paris

CONTENUS PÉDAGOGIQUES

- * Module 1 : Cytogénétique fondamentale et approches techniques
- * Module 2 : Anomalies chromosomiques et mécanismes de survenue
- * Module 3 : Application de la cytogénétique au diagnostic prénatal et aux pathologies du développement
- * Module 4 : Cytogénétique en oncohématologie
- * Module 5 : Enseignements Dirigés, cas clinique et nomenclature

MOYENS PÉDAGOGIQUES ET TECHNIQUES D'ENCADREMENT

Équipe pédagogique

Responsables pédagogiques :

Pour en savoir plus, rendez-vous sur > u-paris.fr/choisir-sa-formation

Pr Valérie Malan - PU-PH en biologie médicale - histologie-embryologie-cytogénétique - Hôpital Necker-Enfants Malades

Anne-Claude Tabet, Professeur Associé-PH, UF de cytogénétique Hôpital Robert-Debré

Membres de la commission pédagogique :

Pr Anne-Claude Tabet

Pr Philippe Vago, Université de Clermont-Auvergne

Pr Florence Nguyen-Khac, Sorbonne Université

Dr Valérie Malan

Pr Jean-Michel Dupont, Université de Paris

Pr Serge Romana, Université de Paris

Pr Damien Sanlaville, Université Lyon I

Autres membres de l'équipe pédagogique :

Pr Tania Attie / Dr Nathalie Auger / Dr Zsofia Balogh / Pr Marc-Antoine Belaud-Rotureau / Dr Elise Chapiro / Dr Nicolas Chatron / Pr Henri copin / Pr Charles Coutton / Pr François Delhommeau / Pr Martine Doco Fenzy / dr céline Dupont / Dr Laila El Khattabi / Dr Pierre Hirsch / Dr Sylvie Jaillard / Dr Jonathan Levy / Dr Marie-Laure Maurin / Pr Jean-Philippe Merlio / Dr Franck Pellestor / Dr Eva Pipiras / Dr Myriam Rachid / Dr Caroline Schluth-Bolard / Pr Jean-Pierre Siffroi / Pr Andreï Tchirkov / Dr Jérôme Toutain

Ressources matérielles :

Afin de favoriser une démarche interactive et collaborative, différents outils informatiques seront proposés pour permettre :

- * d'échanger des fichiers, des données
- * de partager des ressources, des informations
- * de communiquer simplement en dehors de la salle de cours et des temps dédiés à la formation.

MOYENS PERMETTANT DE SUIVRE L'EXÉCUTION DE LA FORMATION ET D'EN APPRÉCIER LES RÉSULTATS

Au cours de la formation, le stagiaire émerge une feuille de présence par demi-journée de formation en présentiel et le Responsable de la Formation émet une attestation d'assiduité pour la formation en distanciel.

À l'issue de la formation, le stagiaire remplit un questionnaire de satisfaction en ligne, à chaud. Celui-ci est analysé et le bilan est remonté au conseil pédagogique de la formation.

Admission

- * Docteurs en Médecine, en Pharmacie et Vétérinaire ;
- * Titulaires d'un doctorat ou d'un master ;
- * Titulaires d'une licence, d'un DUT, d'un BTS ou tout autre diplôme équivalent
- * Internes en médecine, pharmacie ou études vétérinaires ;
- * Étudiants en 2ème année de master
- * Étudiants en doctorat
- * Étudiants salariés des ENS

PRÉ-REQUIS

Expérience professionnelle : Pour les titulaires d'un niveau inférieur à Bac+5, le candidat devra justifier d'au moins 3 ans d'expérience en lien avec le diplôme

LES CLEFS DE LA RÉUSSITE

Des fiches pratiques sont à votre disposition sur la page <http://www.reussir-en-universite.fr/index.html>.

Droits de scolarité :

FRAIS DE FORMATION* selon votre profil

- * Pour toute personne bénéficiant ou pas d'une prise en charge totale ou partielle : **2200 €**
- * Pour toute personne finançant seule sa formation (hors Pole Emploi) : **2200 €**

Pour en savoir plus, rendez-vous sur > u-paris.fr/choisir-sa-formation

* Pour toute personne finançant seule sa formation et diplômée de moins de 2 ans d'un DN/DE (hors DU-DIU) OU justifiant pour l'année en cours d'un statut d'AHU OU de CCA OU de FFI hospitalier OU de paramédicaux : **1600 €** (justificatif à déposer dans CandiOnLine)

* Pour toute personne finançant seule sa formation et étant étudiant, interne, ou Faisant Fonction d'Interne universitaire : **900 €** (certificat de scolarité universitaire justifiant votre inscription en Formation Initiale pour l'année universitaire en cours à un Diplôme National ou un Diplôme d'État - hors DU-DIU - à déposer dans CandiOnLine)

FRAIS DE DOSSIER* : 300 € (à noter : si vous êtes déjà inscrit(e) dans un Diplôme National à Université de Paris sur la même année universitaire, vous êtes exonéré(e) des frais de dossier – certificat de scolarité à déposer dans CandiOnLine).

**Les tarifs des frais de formation et des frais de dossier sont sous réserve de modification par les instances de l'Université.*

Date de début de candidature : 28 oct. 2021

Date de fin de candidature : 23 janv. 2022

Date de début de la formation : 7 févr. 2022

Et après ?

POURSUITE D'ÉTUDES

Vous pouvez toujours compléter ou acquérir de nouvelles compétences en vous inscrivant à d'autres diplômes d'université, des formations qualifiantes ou des séminaires.

DÉBOUCHÉS PROFESSIONNELS

Le DIU constitue un des éléments pris en compte pour l'obtention de l'agrément ministériel pour la pratique de la cytogénétique.

Contacts

Responsable pédagogique

Valérie Malan
valerie.malan@aphp.fr

Responsable pédagogique

Anne-Claude Tabet
anne-claude.tabet@aphp.fr

Secrétariat pédagogique

Mme Cohen-Solal
secretariat.cytogenetique.rdb@aphp.fr

Contact administratif

Luise Mury
luise.mury@parisdescartes.fr

En bref

Modalité(s) de formation

- Formation continue

Capacité d'accueil

Minimum 7 – Maximum 30

Lieu de formation

Site Necker

Pour en savoir plus, rendez-vous sur > u-paris.fr/choisir-sa-formation